PISAQ

PROGRAMME INTÉGRÉ
DE SANTÉ ANIMALE
DU QUÉBEC

NOUVELLE CAMPAGNE SUR L'USAGE JUDICIEUX DES MÉDICAMENTS CHEZ LES PETITS RUMINANTS ET LES CAMÉLIDÉS

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a lancé une campagne sur l'usage judicieux des médicaments dans les élevages de petits ruminants et de camélidés dans le cadre du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ).

Vous pouvez obtenir annuellement jusqu'à **quatre visites vétérinaires subventionnées et des analyses diagnostiques gratuites**. Votre médecin vétérinaire et vous pourriez :

- mieux connaître les problèmes à l'origine de l'utilisation évitable de médicaments dans votre troupeau,
- investiguer ces problèmes,
- mettre en place un plan d'action pour les prévenir et les contrôler.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles, les éleveurs de camélidés et de petits ruminants doivent posséder un numéro d'identification ministériel (NIM) de type « exploitation agricole » et avoir un minimum de :

- Dix chèvres adultes,
- Dix moutons adultes,
- Ou cinq camélidés adultes.

POUR PARTICIPER

Communiquez avec votre médecin vétérinaire et prenez rendez-vous pour effectuer votre première visite zoosanitaire.

Si vous n'avez pas de médecin vétérinaire pour votre élevage, consultez la rubrique **« Trouver un médecin vétérinaire »** sur le site de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

POUR PLUS D'INFORMATION

POUR TOUTE QUESTION EN LIEN AVEC LE PISAQ, ÉCRIVEZ À PISAQ@MAPAQ.GOUV.QC.CA.

AUTRES CAMPAGNES DISPONIBLES

Pour connaître les autres campagnes actuelles du PISAQ qui sont destinées aux éleveurs de camélidés ou de petits ruminants, consultez la page Web du PISAQ.

Votre gouvernement
Québec